

Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VILLAGE DE GRENVILLE**

Le 4 février 2019

À la séance régulière du conseil municipal du Village de Grenville, tenue le 4 février 2019 à 20h00 dans la salle des délibérations, située au 21 rue Tri-Jean à Grenville, Québec formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. Pierre Thauvette.

Les conseillers suivants étaient :

Siège # 1 : M. André Lemay (présent)                      Siège # 4 : M. Peter Doppelhamer (présent)  
Siège # 2 : M. André Woodbury (présent)              Siège # 5 : M. Roger Lalonde (présent)  
Siège # 3 : M. Louis André Desjardins (présent)      Siège # 6 : M. Pierre Thauvette (présent)

Était également présent:

Alain Léveillé, Directeur général et secrétaire-trésorier

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire suppléant se prévaut toujours de son privilège en s'abstenant de voter.

### **2019-02-001            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par :    M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par :            M. Louis André Desjardins  
Et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

### **PERIODE DE QUESTIONS**

M. Danny Roy, propriétaire résident du 127, 2<sup>e</sup> avenue, s'interroge sur la façon dont les collectes d'ordures s'effectue. Il pose aussi des questions sur les collectes de matières organiques à venir au printemps. Finalement, il mentionne que le déneigement de la 2<sup>e</sup> avenue semble problématique.

Mme Micheline Dupéré et M. Jean-Luc Lacroix, représentants des Habitations Communautaires de Grenville, viennent donner des précisions concernant leur demande d'augmentation de la part de la municipalité pour le supplément au loyer.

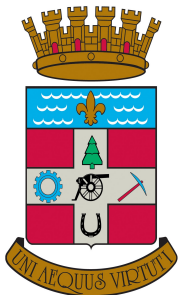
### **2019-02-002            ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE RÉGULIÈRE** **DU 14 JANVIER 2019**

Il est proposé par :    M. André Woodbury  
Appuyé par :            M. Roger Lalonde  
Et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité du Village de Grenville, tenue le 14 janvier 2019, soit adopté tel que soumis.

### **2019-02-003            ADOPTION DES COMPTES PAYES ET A PAYER DU 10 AU 30** **JANVIER 2019**

Il est proposé par :    M. Louis André Desjardins



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

Appuyé par : M. Roger Lalonde  
Et résolu unanimement

QUE le conseil approuve les comptes payés et à payer au montant de 181 897.53 \$ pour les fournisseurs payés par chèques et de 34 066.43 \$ pour les salaires pour la période du 10 au 30 janvier 2019.

**CONSULTATION PUBLIQUE : REGLEMENT NUMERO 287-022-2019 AMENDANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 287 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C-800 A MEME UNE PARTIE DE LA ZONE MIX-205 AINSI QUE D'AGRANDIR LA ZONE MIX-205 PAR L'ABOLITION DE LA ZONE R-110**

L'inspecteur M. Luc Gagné est présent pour répondre aux questions concernant le projet de règlement et il n'y a eu, séance tenante, aucune opposition ni objection au projet de règlement, le tout suite à l'avis publié à cette fin le 21 janvier 2019. Aucune question n'est posée par les personnes présentes.

2019-02-004

**ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 287-022-2019 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 287 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C-800 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE MIX-205 AINSI QUE D'AGRANDIR LA ZONE MIX-205 PAR L'ABOLITION DE LA ZONE R-110**

CONSIDÉRANT l'avis de motion, le dépôt du projet de règlement ainsi que l'adoption du premier projet de règlement ont été effectués lors de la séance du 14 janvier 2019;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue séance tenante;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Louis André Desjardins  
Appuyé par : M. Roger Lalonde  
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte un second projet de règlement numéro 287-022-2019 amendant le règlement de zonage numéro 287 afin d'agrandir la zone C-800 à même une partie de la zone Mix-205 ainsi que d'agrandir la zone Mix-205 par l'abolition de la zone R-110.

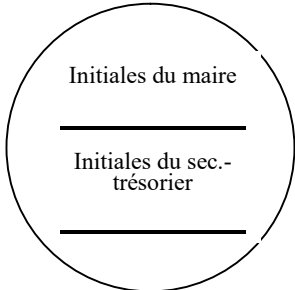
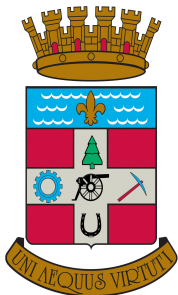
2019-02-005

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 329-2019 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019**

CONSIDÉRANT que l'avis de motion ainsi que le dépôt du projet de règlement ont été effectués lors de la séance du 14 janvier 2019;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. André Lemay  
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement numéro 329-2019 concernant l'imposition des taxes pour l'exercice financier 2019.



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

2019-02-006

**ADOPTION DU RÈGLEMENT FINAL NUMÉRO 287-021-2018, AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 287 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE R-112 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE I-403 ET UNE PARTIE DES ZONES MIX-206 ET C-800, DE PERMETTRE LES BÂTIMENTS À 4 ÉTAGES AINSI QUE DE FIXER À 12 MÈTRES LA LARGEUR D'UNE ENTRÉE CHARRETIÈRE DONT L'USAGE EST COMMERCIAL OU INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT l'avis de motion, le dépôt du projet de règlement ainsi que l'adoption du premier projet de règlement effectués lors de la séance du 3 décembre 2018;

CONSIDÉRANT la tenue de la consultation publique et l'adoption du second projet de règlement lors de la séance du 14 janvier 2019;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Peter Dopelhamer  
Appuyé par : M. André Lemay  
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement final numéro 287-021-2018 amendant le règlement de zonage numéro 287 afin d'agrandir la zone R-112 à même une partie de la zone I-403 et une partie des zones Mix-206 et C-800, de permettre les bâtiments à 4 étages ainsi que de fixer à 12 mètres la largeur d'une entrée charretière dont l'usage est commercial ou industriel.

2019-02-007

**RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DE L'ÉMISSION RELATIVE AU REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT # 292-2012 AU MONTANT DE 120 500 \$**

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Grenville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 février 2019, au montant de 120 500 \$;

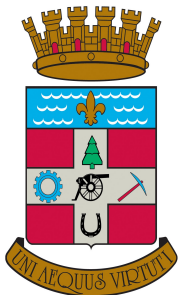
ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article ;

1 CAISSE DESJARDINS D'ARGENTEUIL

6 100 \$	3,57900 %	2020
6 300 \$	3,57900 %	2021
6 600 \$	3,57900 %	2022
6 800 \$	3,57900 %	2023
94 700 \$	3,57900 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,57900 %



Initiales du maire  
\_\_\_\_\_  
Initiales du sec.-  
trésorier  
\_\_\_\_\_

2 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

6 100 \$	2,70000 %	2020
6 300 \$	2,80000 %	2021
6 600 \$	2,95000 %	2022
6 800 \$	3,10000 %	2023
94 700 \$	3,25000 %	2024

Prix : 98,02300

Coût réel : 3,69913 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS D'ARGENTEUIL est la plus avantageuse;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. Louis André Desjardins  
Et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du village de Grenville accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS D'ARGENTEUIL pour son emprunt par billets en date du 12 février 2019 au montant de 120 500 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 292-2012. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2019-02-008

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 120 500 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 12 FÉVRIER 2019**

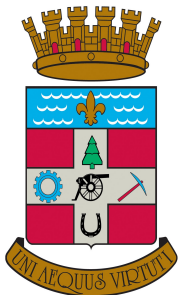
ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Village de Grenville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 120 500 \$ qui sera réalisé le 12 février 2019, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
292-2012	120 500 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 292 2012, la Village de Grenville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. André Lemay  
Et résolu unanimement



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

QUE le conseil accepte que le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 février 2019;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 12 février et le 12 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire suppléant M. Pierre Thauvette ou son remplaçant M. Peter Doppelhamer et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé ou la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Chantal Rheault;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2020.</b>	<b>6 100 \$</b>	
<b>2021.</b>	<b>6 300 \$</b>	
<b>2022.</b>	<b>6 600 \$</b>	
<b>2023.</b>	<b>6 800 \$</b>	
<b>2024.</b>	<b>7 100 \$</b>	<b>(à payer en 2024)</b>
<b>2024.</b>	<b>87 600 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 292 2012 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 février 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**2019-02-009**

**DOSSIER DES TAXES IMPAYEES**

Il est proposé par : M. Roger Lalonde  
Appuyé par : M. André Woodbury  
Et résolu unanimement

QUE le conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé à transmettre les six dossiers de taxes impayées non réglés à l'avocat Me Rodrigue pour perception.

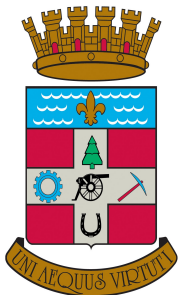
**2019-02-010**

**OFFRE DE SERVICES DE QUALILAB POUR LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE L'EAU SOUTERRAINE AU 1615, ROUTE 148**

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. Roger Lalonde  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre services de Qualilab pour le suivi environnemental de l'eau souterraine au 1615, route 148 comprenant les deux volets suivants :

- Volet 1 au montant forfaitaire de 10 700 \$ plus les taxes applicables pour l'installation des trois nouveaux puits d'observation sur le site, le développement de ceux-ci ainsi que la prise d'échantillons au



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

printemps et à l'automne avec production d'un rapport annuel.

- Volet 2 au montant de 4 000 \$ annuellement plus les taxes applicables pour deux campagnes d'échantillonnage réalisées annuellement ainsi que l'ajout des données dans le rapport initial.

2019-02-011

**COMPTE-RENDU DES DEROGATIONS MINEURES POUR LE 413-415, RUE PRINCIPALE**

Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. André Lemay  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la parution d'un avis public relatif aux dérogations mineures pour le 413-415, rue Principale. Ce sujet sera à l'ordre du jour pour adoption à la séance régulière qui se tiendra le 4 mars 2019.

2019-02-012

**SOUMISSION DE L'ARSENAL POUR L'ACHAT BUNKERS ET DE BOTTES EN CUIR POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. Louis André Desjardins  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de L'Arsenal pour l'achat bunkers et de bottes en cuir pour le service de sécurité incendie représentant un montant de 10 425 \$ plus les taxes applicables.

2019-02-013

**EMBAUCHE DE NOUVEAUX POMPIERS AU SEIN DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU QUE le conseil est en accord avec la recommandation du comité de sélection suggérant l'embauche des trois candidats suivants :

- Jordan Ranger ;
- Patrice Guay ;
- Alexandre Servant,

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. André Woodbury  
Et résolu unanimement

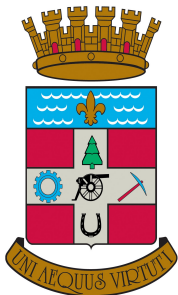
QUE le conseil demande à ce que les candidats soient présentés aux officiers disponibles afin que ceux-ci se prononcent sur le choix des candidats.

QUE le conseil demande un rapport médical préalablement à l'embauche des candidats.

2019-02-014

**RECEPTION DE L'AIDE FINANCIERE POUR LES VOLETS 1 ET 2 DU SOUTIEN DES ACTIONS DE PREPARATION AUX SINISTRES**

Il est proposé par : M. André Lemay  
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'aide financière pour les volets 1 et 2 du soutien des actions de préparation aux sinistres du Ministère de la Sécurité Civile totalisant un montant de 14 500 \$ avec un engagement de 20 % de contribution pour la municipalité.

2019-02-015

**OFFRE DE SERVICES DE M. JEAN BEAUDETTE, CONSULTANT EN SÉCURITÉ CIVILE, POUR LA PRÉPARATION D'UN PLAN D'URGENCE DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par : M. André Lemay  
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de services de M. Jean Beaudette, consultant en sécurité civile, pour la préparation d'un plan d'urgence de la municipalité au montant de 11 500 \$ plus les taxes applicables.

NOTE : Le conseil demande de vérifier deux références avec lesquelles le consultant a accompli des mandats semblables.

2019-02-016

**COLLECTE DES MATIÈRE ORGANIQUES: RENCONTRE DU COMITÉ AFIN DE DÉTERMINER LES ACTIONS À PRENDRE ET DEMANDE DE DON POUR LES ÉCOLES DU VILLAGE DANS LE BUT DE PROMOUVOIR LE LANCEMENT DES COLLECTES**

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. André Lemay  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de fournir un don au montant de 100 \$ par école du Village de Grenville, totalisant 200 \$ dans le but de promouvoir le lancement des collectes des matières organiques. Une rencontre du comité est prévue le 11 février 2019 afin de discuter des actions à prendre.

2019-02-017

**MOTION DE FÉLICITATIONS À LA FAMILLE ST-DENIS / GAREAU POUR LEUR NOMINATION À TITRE D'AMBASSADEURS DU ZÉRO GASPILLAGE À GRENVILLE**

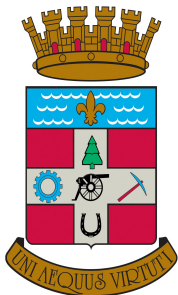
Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. Roger Lalonde  
Et résolu unanimement

QUE le conseil félicite les membres de la famille St-Denis / Gareau pour leur nomination à titre d'ambassadeurs du zéro gaspillage dans le Village de Grenville. Leur implication représente beaucoup pour la municipalité avec l'implantation des collectes de matières organiques prévue au printemps 2019.

2019-02-018

**POSITION DE TRICENTRIS SUR LA CONSIGNE DE BOUTEILLES DE VERRE**

Il est proposé par : M. André Lemay



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

Appuyé par : M. Peter Doppelhamer  
Et résolu unanimement

QUE le conseil appuie Tricentris sur sa position sur la consigne de bouteilles de verre consistant en une opposition à la mise en place d'une telle consigne et se positionne en faveur du maintien de la collecte sélective du verre.

2019-02-019

**APPEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) À RENCONTRER LE DÉPUTÉ FÉDÉRAL DE NOTRE CIRCONSCRIPTION RELATIVEMENT À LA TECQ 2019-2023**

Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer  
Et résolu unanimement

QUE le conseil sollicite une rencontre avec le député fédéral M. Stéphane Lauzon afin de discuter du renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023. Les sujets de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées pourront aussi être abordés.

2019-02-020

**PROCLAMATION D'APPUI AUX JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE QUI SE TIENDRONT DU 11 AU 15 FEVRIER 2019**

Il est proposé par : M. André Lemay  
Appuyé par : M. André Woodbury  
Et résolu unanimement

QUE le conseil proclame son appui aux Journées de la Persévérance Scolaire qui se tiendront du 11 au 15 février 2019 et accepte de prendre les actions suivantes:

- Porter le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire ;
- Diffuser un message d'encouragement aux « citoyens étudiants » sur les médias sociaux et le panneau d'affichage électronique ;
- Remettre le certificat de reconnaissance encadré à chaque école du village.

2019-02-021

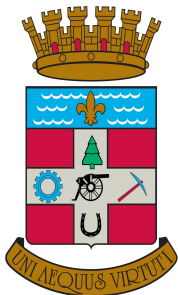
**TARIFICATION POUR L'UTILISATION DU PANNEAU ÉLECTRONIQUE ET FRAIS ANNUEL POUR LE SYSTÈME WEB AFIN DE GÉRER LE PANNEAU**

ATTENDU QUE les frais de gestion du panneau d'affichage électronique ont augmenté;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. Louis André Desjardins  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'augmenter la tarification d'utilisation du panneau d'affichage électronique de 5%.





Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

### **TARIF POUR LA LOCATION DES RIDEAUX AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Les membres du conseil conservent le statu quo quant à la tarification pour la location des rideaux au Centre Communautaire.

2019-02-022

### **CONGRÈS 2019 DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) QUI SE TIENDRA LES 12, 13 ET 14 JUIN 2019 AU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC**

Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'inscription du Directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra les 12, 13 et 14 juin 2019 au Centre des Congrès de Québec pour un montant de 539 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement et les frais pour la conjointe s'il y a lieu.

2019-02-023

### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LE CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE 2019 DU CAMP NOTRE-DAME DE LA ROUGE**

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. Louis André Desjardins  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de verser une aide financière au montant de 100 \$ au Centre Notre-Dame-de-la Rouge pour la tenue de leur camp de jour de la relâche 2019.

2019-02-024

### **DEMANDE DES HABITATIONS COMMUNAUTAIRES DE GRENVILLE RELATIVEMENT À LA PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ QUANT AU SUPPLÉMENT AU LOYER**

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution # 2018-06-012 confirmant son engagement financier au montant de 3 500 \$ par année pour une période de cinq (5) ans relativement au Programme de supplément au loyer des Habitations Communautaires de Grenville ;

ATTENDU QUE les Habitations Communautaires de Grenville sont en déficit de 150.40 \$ pour la période et se tournent vers la municipalité pour combler le manque à gagner ;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. Roger Lalonde  
Et résolu unanimement

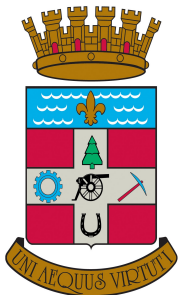
QUE le conseil accepte de payer le montant de 150.40 \$ pour la période.

QUE le conseil autorise une marge de +/- 10 % pour la durée de l'entente.

2019-02-025

### **DEMANDE DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS POUR LES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2019**

Il est proposé par : M. Roger Lalonde



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

Appuyé par : M. André Woodbury  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'aider financièrement les athlètes de la municipalité, si tel est le cas, une demande écrite de l'athlète devra être soumise au conseil municipal.

2019-02-026

**GALA EXCELLENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ARGENTEUIL (CCIA) QUI SE TIENDRA LE 23 FÉVRIER 2019 À LA POLYVALENTE LAVIGNE**

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. Louis André Desjardins  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de faire l'achat de quatre billets pour le Gala Excellence de CCIA qui se tiendra le 23 février 2019 à la Polyvalente Lavigne. Les participants seront M. Pierre Thauvette et sa conjointe ainsi que mesdames Lyne et Steffany Grondin.

2019-02-027

**INVITATION DU SERVICE D'INSPECTION DES ASSUREURS INCENDIE (SIAI) A UNE RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC DIFFERENTS INTERVENANTS DE LA MRC D'ARGENTEUIL QUI SE TIENDRA LE 26 OU LE 28 FEVRIER 2019 (DATE ET ENDROIT A CONFIRMER)**

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. André Lemay  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte que le conseiller M. Peter Doppelhamer, le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé ainsi que le directeur incendie M. Stéphane Aubry assistent à une rencontre de travail organisée par le SIAI avec différents intervenants de la MRC d'Argenteuil qui se tiendra le 26 ou le 28 février 2019 (date et endroit à confirmer).

2019-02-028

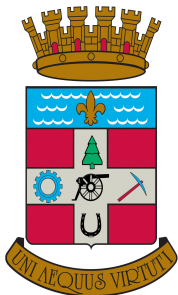
**INVITATION AU SOUPER-BÉNÉFICE ANNUEL DE MONSEIGNEUR PIERRE MORISSETTE QUI SE TIENDRA LE 26 MARS 2019 AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE**

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer  
Appuyé par : M. André Woodbury  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte que le conseiller M. Louis André Desjardins assistent au souper-bénéfice annuel de Monseigneur Pierre Morissette le 26 mars 2019 au Centre culturel et communautaire Thérèse-de-Blainville à 18h00 au montant de 150\$ par personne.

2019-02-029

**INVITATION DE LA CONCERTATION EN DEVELOPPEMENT SOCIAL D'ARGENTEUIL (CDSA) A UNE RENCONTRE DE SENSIBILISATION ET D'ECOUTE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA MRC D'ARGENTEUIL QUI SE TIENDRA LE 26 FEVRIER 2019 A SAINT-PHILIPPE**



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

Il est proposé par : M. André Woodbury  
Appuyé par : M. Louis André Desjardins  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte que le conseiller M. Roger Lalonde assiste à une rencontre de sensibilisation et d'écoute en faveur du développement social dans la MRC d'Argenteuil organisée par le CDSA qui se tiendra le 26 février 2019 au Centre communautaire Louis Renaud à Saint-Philippe.

2019-02-030

**INVITATION À UNE CLINIQUE CULTURELLE SUR L'AGENDA  
21 DE LA CULTURE QUI SE TIENDRA LE 14 FÉVRIER 2019 AU  
CENTRE MUSICAL CAMMAC**

Il est proposé par : M. Roger Lalonde  
Appuyé par : M. André Woodbury  
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte que le conseiller M. Peter Doppelhamer, la technicienne en loisirs et culture Mme Jessica Généreux-Carrière ainsi que la responsable de la bibliothèque Mme Céline Joly assistent à la Clinique culturelle sur l'Agenda 21 de la culture qui se tiendra le 14 février 2019 de 9h à 16h30 au Centre musical Cammac.

**VARIA :**

**DEMISSION DE M. PIERRE THAUVETTE A TITRE DE  
CONSEILLER NO. 6**

Le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé dépose aux membres du conseil la lettre de démission effective le 21 février 2019 de M. Pierre Thauvette à titre de conseiller no. 6.

**ENTENTE DE TRAVAIL DES POMPIERS 2019-2023**

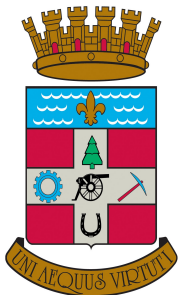
Le conseil a rencontré le directeur incendie M. Stéphane Aubry et il fût discuté des deux derniers articles en litiges. Le conseiller M. Peter Doppelhamer recommande, après discussion, qu'une lettre soit transmise à chacun des pompiers indiquant la position finale du conseil.

**DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA RUE MAPLE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé informe les membres du conseil que suite aux rencontres tenues les 14 et 25 janvier 2019, il fût convenu de rencontrer les propriétaires riverains à la rue Maple afin de connaître leur intérêt à vendre leur propriété et à promouvoir celle-ci. Le 1<sup>er</sup> février 2019, 9 des 11 propriétaires ciblés ont été rencontrés et l'exercice fût très concluant. L'inspecteur M. Luc Gagné montre un document Power Point illustrant ces propriétés. Une autre rencontre est prévue le 8 février 2019 afin de rencontrer les deux autres propriétaires. Une stratégie promotionnelle pourra ensuite être développée.

**ETAT DU DOSSIER / DEVELOPPEMENT IMMOBILIER  
GRENVILLE INC.**

Selon l'analyse du service de génie et de l'aménagement du territoire de la MRC d'Argenteuil, ceux-ci doivent juger la présence ou absence d'un cours d'eau sur les terrains visés. Par la suite, la municipalité pourra



Initiales du maire

Initiales du sec.-  
trésorier

statuer sur les milieux humides qui sont, selon l'étude de BIOTIX, non présents en bordure de la rue Maple.

### **LOYER DE LA MAISON DES JEUNES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'une lettre a été reçue de la part de Me Massicotte relativement au montant supplémentaire à verser pour le loyer de la Maison des Jeunes. Le conseil est convaincu que le loyer présentement établi tient compte des montants demandés. Par conséquent, le conseil mandate Le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé à transmettre une lettre à Me Massicotte en ce sens.

### **RAPPORT DE COMITÉ**

- Le conseiller M. Louis André Desjardins a assisté à une réunion de l'Horizon d'Or. Il mentionne que mesdames Jocelyne Louis-Seize et Rolline Larocque quittent leurs postes. Également, il souligne que l'Horizon d'Or bénéficie de l'entraide de Prescott-Russell. Une aide financière a aussi été obtenue pour la construction de cabanons. M. Jean Paul Ouellette est revenu en poste pour l'entretien ménager.
- Le conseiller M. André Lemay mentionne qu'une réunion du comité de sécurité civile s'est tenue et qu'il fût discuté de recruter de nouveaux membres.
- Le conseiller M. André Woodbury mentionne qu'une soixantaine de personnes ont assisté au Festival du Flocon de Neige le 2 février dernier. Il rappelle également que Mme Brigitte Cécile a démissionné de son poste de vice-présidente des Loisirs de Grenville inc.

### **PERIODE DE QUESTIONS**

Selon le règlement # 255-2007, le conseil municipal tient une 2<sup>e</sup> période de questions.

2019-02-031

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par : M. André Lemay  
Appuyé par : M. André Woodbury  
Et résolu unanimement

De lever la séance à 22h40.

\_\_\_\_\_  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier